

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2664


AVIS PUBLIC est donné, par les présentes, que lors de la séance ordinaire tenue le 20 avril 2026, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2664 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 2284
« Concernant la tarification de certains biens,
services et activités » afin de remplacer la grille
tarifaire du Service du loisir et milieu de vie »

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 21^e jour d'avril 2026.

La greffière adjointe,



M^e Marie-Pascale Lessard